



Extrait du Registre Des Délibérations

L'an deux mille vingt

Le 25 Novembre 2020 à 18 heures

Le Conseil Communautaire de Grand Cubzaguais Communauté de Communes dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au siège de Grand Cubzaguais Communauté sous la présidence de Madame Valérie GUINAUDIE, Présidente de séance.

Date de convocation le 17 Novembre 2020.

DELEGUES EN EXERCICE : 37

NOMBRE DE PRESENTS : 29

NOMBRE DE VOTANTS : 34

Objet : Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'hébergement des Personnes Défavorisées - Désignation de membres au Comité responsable du plan

Présents : 29

AYMAT Pascale (Saint André de Cubzac), Gérard GIRESSSE suppléant de BLANC Jean Franck (Teuillac), BORRELLY Marie Claire (Saint André de Cubzac), BOUCHET Marie Christine (Prignac et Marcamps), BOURSEAU Christiane (Virzac), BRIDOUX-MICHEL Nadia (Cubzac les Ponts), BRUN Jean Paul (Saint Antoine-Val de Virvée), CAILLAUD Mathieu (Saint André de Cubzac), COUPAUD Catherine (Pugnac), COURSEAUX Michael (Saint André de Cubzac) DARHAN Laurence (Bourg), FUSEAU Michael (Pugnac), GALLIER Patrice (Saint Gervais), GUINAUDIE Sylvain (Aubie/Espessas-Val de Virvée), GUINAUDIE Valérie (Mombrier), HERNANDEZ Sandrine (Saint André de Cubzac), JEANNET Serge (Gauriaguet), JOLLIVET Célia (Peujard), JOLY Pierre (Bourg), LAVAUD Véronique (Saint André de Cubzac), LOUBAT Sylvie (Salignac-Val de Virvée), MONSEIGNE Célia (Saint André de Cubzac), PEROU Laurence (Saint André de Cubzac), PINSTON Stéphane (Saint André de Cubzac), POUX Vincent (Saint André de Cubzac), RAMBERT Jacqueline (Saint Gervais), SUBERVILLE Jean Pierre (Saint Laurent d'Arce), TABONE Alain (Cubzac les Ponts), TELLIER Nicolas (Saint André de Cubzac).

Absents excusés ayant donné pouvoir : 5

BAGNAUD Gérard (Cubzac les Ponts) à Alain TABONE, MABILLE Christian (Peujard) à JOLLIVET Célia, MARTIAL Christophe (Val de Virvée) à BRUN Jean-Paul, POUCHARD Éric (LANSAC) à FUSEAU Michaël, TARIS Roger (Tauriac) pouvoir à Valérie GUINAUDIE,



Absents excusés : 3

BELMONTE Georges (Saint André de Cubzac), FAMEL Olivier (Saint André de Cubzac), GRAVINO Bruno (Saint Trojan),

Absents : 0

Secrétaires de séance : **Serge JEANNET**

Le Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD) 2016 – 2021 de la Gironde a été arrêté le 16 mars 2017.

Le comité responsable du plan (CRP) est chargé de son élaboration, de sa mise en œuvre et de son suivi.

La composition du CRP, mise en conformité avec le décret du 14 novembre 2017 relatif au PDALHPD, prévoit la désignation d'un représentant de chaque EPCI étant tenu de se doter d'une convention intercommunale d'attribution (article L 441-5 CCH) au sein du CRP. C'est le cas de Grand Cubzaguais Communauté de Communes.

L'arrêté de composition du CRP doit être renouvelé pour tenir compte notamment de nouvelles désignations à la suite des élections municipales et de changements au sein des organismes partenaires du plan

Il convient dès lors à la Communauté de Communes de désigner deux membres du conseil communautaire (un titulaire et un suppléant) pour siéger au sein de ce comité.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :


- De désigner Véronique LAVAUD en tant que membre titulaire et Valérie GUINAUDIE membre suppléante représentant le Grand Cubzaguais, Communauté de Communes, au sein du Comité Responsable du Plan du Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées.

Pour : 34

Contre : 0

Abstention : 0

N°2020-172

Envoyé en préfecture le 27/11/2020
Reçu en préfecture le 27/11/2020
Affiché le 
ID : 033-243301223-20201127-2020_172-DE



Enregistrée en sous-préfecture
Le :

Pour extrait certifié conforme

Publiée le :

Fait à Saint André de Cubzac
Le 26 Novembre 2020

La Présidente

Valérie GUINAUDIE



Envoyé en préfecture le 27/11/2020

Reçu en préfecture le 27/11/2020

Affiché le

SLOW

ID : 033-243301223-20201127-2020_172-DE

